Monsieur le Directeur

Des collègues de l'atelier 2 ont appris mi-novembre que les rotations hebdomadaires deviendraient obligatoires dès janvier 2016. Ces collègues ont des horaires fixes depuis plus de 20 ans.

Elles ne s'attendaient pas à une telle décision qui va impacter leur vie personnelle, privée, affective. Un tel changement radical d'emploi du temps oblige à revoir et reconstruire l'organisation de sa vie privée et professionnelle.

Ce changement brutal a été décidé hâtivement, sans discussion collective et constructive, sans négociation. En discutant ensemble, il serait pourtant possible de trouver une solution satisfaisante pour tout le monde.

Un meilleur équilibre entre les équipes peut-être obtenu par des moyens moins perturbants.

C'est pour ces raisons que nous vous demandons de tenir compte de nos remarques et de revoir votre décision en engageant un vrai dialogue constructif et respectueux avec ces collègues et de ce fait répondre à leur inquiétude.

NOM	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE